



**MIXTES**

## **SELECTIZ**

**Un accès à des savoirs-faire reconnus au sein d'une offre adaptée à vos besoins**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

# SÉLECTIZ

- Une solution d'épargne pouvant investir sur un large éventail de marchés financiers internationaux
- Une gestion flexible et réactive qui vise à s'adapter aux évolutions des marchés financiers.
- Une gestion confiée à des experts à l'écoute des marchés.



## EXPERTISE

Sélectiz sélectionne des fonds issus des nombreuses expertises des sociétés de gestion de notre Groupe.

L'association des différents fonds sélectionnés dans Sélectiz permet d'accéder à un univers d'investissement large et varié, tant en termes de zones géographiques qu'en termes de classes d'actifs (actions, obligations, monétaire ou devises). À ce titre, Sélectiz pourra être exposé aux risques actions, de taux ou de change.



## PILOTAGE

La composition de Sélectiz est pilotée dans la durée en cohérence avec son objectif de performance et sa limite de risque. Au fil du temps, certaines expertises peuvent sembler plus adaptées que d'autres dans un environnement économique donné. Pour répondre à cette réalité, l'équipe dédiée en charge de Sélectiz fait évoluer sa composition dès que nécessaire. Elle privilégie des fonds complémentaires et cherche ainsi à mieux diversifier votre investissement. L'exposition aux actions variera de 0 à 50 %.



## AGILITÉ

Tous les fonds retenus par Sélectiz ont en commun de disposer de larges marges de manœuvre dans leur gestion. Cette latitude permet à chaque gérant de prendre les décisions qui lui semblent les plus pertinentes au regard de son analyse du contexte économique et financier. Ainsi, chaque gérant peut ajuster au mieux l'allocation de son fonds en fonction de ses convictions.

### ACCÉDER AU SAVOIR FAIRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS RECONNUES

DNCA  
INVESTMENTS

DORVAL  
ASSET MANAGEMENT  
FLEXIBLE RISK COVARIANCE

THEMATICS  
ASSET MANAGEMENT

mirova  
Investing in sustainability

ossiam

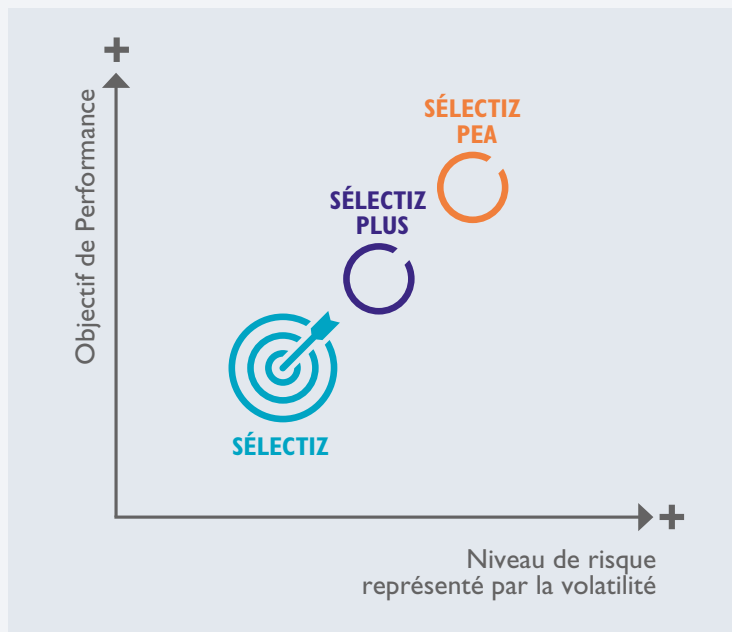
Ostrum  
ASSET MANAGEMENT

SEEBYOND

VEGA  
ASSET MANAGEMENT

**POINT D'ATTENTION** Sélectiz permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

## LES FONDS DE LA GAMME SELECTIZ



### SÉLECTIZ

La volatilité devrait généralement se situer entre 3,5 % et 5 %\*.

### SÉLECTIZ PLUS

La volatilité devrait généralement se situer entre 6 % et 8 %\*.

### SÉLECTIZ PEA

La volatilité devrait généralement se situer entre 8 % et 12 %\*.

La volatilité mesure l'importance des fluctuations d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur du titre varie de façon plus importante, et donc que le risque associé à ce titre est plus grand. La volatilité présentée correspond à la volatilité cible moyenne annualisée.

\* Pour plus d'informations sur les volatilités maximales, se référer à la documentation juridique des Fonds.

## OBJECTIF DE GESTION

Le Fonds Sélectiz a pour objectif d'obtenir une performance de 3,5 % par an au-delà de l'indice €ster<sup>(1)</sup> capitalisé (indice de référence du marché monétaire euro) sur **une durée minimale de placement de 3 ans**.

(1) Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Il est disponible sur <https://www.ecb.europa.eu/>.

## PROFIL DE RISQUE

Sélectiz n'est pas garanti : il existe un **risque de perte en capital**.

Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque actions ; risque de taux ; risque de crédit ; risque de change ; risque de gestion discrétionnaire ; risque de contrepartie ; risque de liquidité ; risque de volatilité ; risque pays émergents ; risques titres spéculatifs ; risques petites et moyennes capitalisations ; risque lié à la titrisation (ABS, MBS, RMBS...) ; risque lié aux investissements en contingent convertibles ; risque lié aux obligations convertibles ; risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque\* : 1 **2** 3 4 5 6 7

\* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

## ■ EN SAVOIR +

<b>Société de gestion</b>	Natixis Investment Managers International
<b>Nature juridique</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA
<b>Nourricier</b>	Non
<b>Durée de placement recommandée</b>	3 ans
<b>Devise de référence</b>	Euro
<b>Indice de référence</b>	€ster Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Disponible sur <a href="https://www.ecb.europa.eu/">https://www.ecb.europa.eu/</a>
<b>Classification SFDR</b>	Article 6
<b>Proportion minimale :</b> - d'alignement à la taxonomie <sup>(1)</sup> - d'investissements durables	0% 0%
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui
<b>Date de création</b>	15 décembre 2016
<b>Code ISIN - Part R(C) de capitalisation</b>	FR0013196656
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE
<b>Abonnement</b>	Oui
<b>Frais d'entrée<sup>(2)</sup> maximum</b>	2,5 % acquis au réseau distributeur
<b>Frais de sortie<sup>(2)</sup></b>	Néant
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement</b>	1,30 %. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. > Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,48 %
<b>Frais de transactions</b>	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.
<b>Commission de surperformance</b>	Nil n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Un dix-millième de part, cours inconnu
<b>Souscription minimale initiale</b>	Un dix-millième de part
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	100€
<b>Fréquence de valorisation de la valeur liquidative</b>	Quotidienne
<b>Heure de centralisation</b>	12h30
<b>Indicateur Synthétique de Risque<sup>(3)</sup></b>	1 <b>2</b> 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

**Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013196656/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013196656/detail>.**

**(1)** L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. **(2)** Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. **(3)** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Document non contractuel. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Document non contractuel. Achevé de rédiger en février 2023.

**Sélectiz** est un FCP géré par Natixis Investment Managers International

**Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.